

CONSEIL MUNICIPAL du LUNDI 25 MAI 2020 - 20H 30

Il est précisé que, afin de respecter les conditions imposées par la crise sanitaire actuelle, la réunion se déroule à la salle polyvalente. Des masques et du gel hydro-alcoolique sont à la disposition des participants. Le public accepté est réduit à 12 personnes maximum.

Ordre du Jour :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local par le maire élu
- Indemnités de fonction
- Election des délégués au sein des syndicats intercommunaux (SIVOS Scolaire - SIVOSOC Maison Sociale Curnier - St Départemental Télévision - Energie SDED - PNR Baronnies Provençales)
- Questions diverses

Présents : Marc BOMPARD Olivier BRUN Laurent DROUET Christine DUMOTIER Jérôme FELIX Roxane FELIX Henri GRAUGNARD Sylvie MAURIN Jennifer MOURRE Sandrine PRUD'HOMME Philippe ROBIN

Le Maire sortant remercie les Conseillers tous présents et les déclare installés dans leurs fonctions.

Il les félicite pour leur élection au 1^{er} tour, il remercie également les candidats non élus d'avoir participé à ces élections.

Sylvie MAURIN est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Le plus âgé des Conseillers Henri GRAUGNARD prend la présidence de séance pour faire procéder à l'élection du maire.

1 - ELECTION DU MAIRE :

Le Président de séance a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, il a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie. Il a ensuite invité les conseillers à procéder à l'élection du maire au scrutin secret et à la majorité absolue. Il demande qui est candidat, seul Marc BOMPARD se porte candidat.

Le résultat du vote est le suivant : 11 bulletins trouvés dans l'urne, 1 vote blanc et 10 voix pour Marc BOMPARD

Mr Marc BOMPARD, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et immédiatement installé.

2 - CREATION DES POSTES D'ADJOINTS :

Sous la présidence de Marc BOMPARD élu Maire, il est procédé, par délibération, à la création du nombre de poste d'adjoints. Sur proposition du Maire, à l'unanimité, il est décidé de créer trois postes d'adjoints.

3 - ELECTION DES ADJOINTS :

Sous la présidence de Marc BOMPARD élu Maire, il est procédé à l'élection des adjoints selon les mêmes modalités que l'élection du Maire.

Au poste de 1^{er} adjoint, Jérôme FELIX est seul candidat.

Le résultat du vote est le suivant : 11 bulletins trouvés dans l'urne, 1 vote blanc et 10 voix pour Jérôme FELIX. Mr Jérôme FELIX, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Adjoint et immédiatement installé.

Au poste de deuxième adjoint, Jennifer MOURRE est seule candidate.

Le résultat du vote est le suivant : 11 bulletins trouvés dans l'urne, 1 vote blanc, 1 voix pour Henri GRAUGNARD et 9 voix pour Jennifer MOURRE. Mme Jennifer MOURRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2^{ème} Adjointe et immédiatement installée.

Au poste de troisième adjoint, Olivier BRUN est seul candidat.

Le résultat du vote est le suivant : 11 bulletins trouvés dans l'urne, 1 vote blanc et 10 voix pour Olivier BRUN. Mr Olivier BRUN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} adjoint et immédiatement installé.

4 - LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL PAR LE MAIRE ELU :

Le Maire donne lecture aux conseillers de la charte de l'élu local.

5 - VOTE DES INDEMNITES DE FONCTION :

Le maire explique que depuis le 1^{er} janvier 2020 les indemnités versées aux élus ont été revalorisées par l'Etat et que, sans délibération du Conseil Municipal, elles sont attribuées aux élus pour leur montant maximum net à savoir 858€ pour le maire et 333€ pour les adjoints. La dotation de compensation de l'Etat a également été revalorisée à 4500€ par an. Au vu de ces éléments, le Maire propose de fixer les indemnités des élus pour ce mandat à 670€ net pour le Maire et à 300€ net pour chacun des adjoints soit par rapport à l'indice brut terminal de la fonction publique, 20% pour le Maire et 9% pour les adjoints. Les Conseillers approuvent à l'unanimité

6 - ELECTION DES DELEGUES AUX DIVERSES STRUCTURES INTERCOMMUNALES :

Il est ensuite procédé à la désignation des représentants auprès des diverses structures auxquelles la commune adhère :

Cté de Communes Baronnies en Drôme Provençales :	Marc BOMPARD
Jérôme FELIX	
SIVOS scolaire de la vallée de l'Eygues : (2 Titulaires)	Jennifer MOURRE
Jérôme FELIX	
SIVOSOC Sdt à Vocation Sociale Haut Nyonsais Curnier :	Olivier BRUN Titulaire
Marc BOMPARD Suppléant	
Syndicat Départemental Télévision SDTV :	Laurent DROUET
Energie SDED Sdt Départ. Electricité :	Marc BOMPARD titulaire
Philippe ROBIN Suppléant	
PNR Baronnies Provençales :	Marc BOMPARD
Henri GRAUGNARD	
Assoc Pôle Sanitaire Médico-Social Haut Nyonsais :	Sandrine PRUD'HOMME
Christine DUMOTIER	
Assoc Animation sociale du Haut Nyonsais :	Jennifer MOURRE
FELIX	Jérôme

7 - QUESTIONS DIVERSES :

Plusieurs sujets à traiter lors d'une prochaine séance du Conseil Municipal sont portés à la connaissance des Conseillers.

1 - Location de licence débit de boissons au titulaire de la DSP du Camping

2 - Demande d'organisation d'un marché de producteurs et artisanal

3 - Dossiers en cours : voirie quartier Ramières, Défense communale contre l'incendie, Renforcement et enfouissement lignes électriques quartier colombine, panneaux commerces, Elaboration PLU,

La séance est levée à 23 H 30